

### Quelques éléments sur le PAT

Depuis 2015, une réflexion initiée par les associations Nature et Progrès et 3.EVA est menée sur la reterritorialisation de l'agriculture et de la prise en compte des enjeux d'une alimentation durable sur le territoire. Nourrie par des associations et structures de développement agricole du territoire (ADEAR 11, Terre de liens, Confédération paysanne, etc), la réflexion s'oriente vers la préfiguration d'un PAT, dont le portage sera transféré en 2018 à la Maison Paysanne. Le PAT est donc singulièrement porté par une SCIC<sup>2</sup>.

Une collaboration avec le PAT de la ville de Castelnaudary se développe depuis plusieurs années. Les territoires mutualisent leurs expériences, leurs idées, leurs financements et les structures partenaires autour d'un projet de développement cohérent, mais qui tient compte des spécificités de chacun.

### Le PAT dans la gestion de la crise

Grâce à un financement obtenu auprès de la Fondation de France, le chargé de mission a consacré la quasi-totalité de son temps de travail au développement d'une épicerie paysanne ambulante et solidaire, avec les autres structures de la Maison Paysanne. Les demandes étant très importantes du côté des

consommateurs, la mobilisation d'un grand nombre de producteurs autour de l'initiative était nécessaire. En plus d'un travail de phoning auprès des producteurs qu'il connaissait, le chargé de mission a également apporté son aide pour la structuration de l'outil de commande, recensant les outils existants. Il a beaucoup échangé

avec les partenaires du PAT et les paysans. Il a également contacté les communes et intercommunalités pour organiser la distribution des denrées et la diffusion de l'information auprès des populations.

### Le réseau d'acteurs du PAT

La Maison paysanne de l'Aude est un acteur dynamique sur le territoire. **Les structures membres se sont appuyées sur son réseau pour mobiliser des producteurs et des bénévoles.**

Le chargé de mission travaille en étroite collaboration avec les structures de développement agricole. Il est aussi resté en contact pendant la crise avec les organisations qui accompagnent les populations fragiles. Les communes et intercommunalités ont aussi fait partie des interlocuteurs privilégiés du PAT pendant le confinement.

### Ce que la crise a changé

La crise a confirmé un déficit de production maraîchère (entre autres) sur le territoire. Un travail de sensibilisation auprès des élus sur les questions foncière et d'installation est en cours, même si **la crise a déjà renforcé la prise en compte de ces thématiques auprès des élus.**

Le PAT arrive au terme d'un premier cycle, une concertation avec les acteurs du territoire permettra les remobiliser et de faire émerger de nouvelles thématiques de travail.

### L'ÉPICERIE PAYSANNE AMBULANTE ET SOLIDAIRE

C'est d'abord auprès de la Confédération paysanne de l'Aude que les producteurs ont cherché du soutien face à la fermeture des marchés. La Confédération était active dès le début de la crise pour proposer des modèles de marchés qui respectaient les conditions sanitaires et demander leur réouverture auprès de la préfecture.

Les producteurs souhaitaient développer une épicerie paysanne pour livrer les habitants dans les villages. Alors que beaucoup de drives se sont développés en France pendant le confinement, l'originalité de cette démarche repose sur la **mutualisation des livraisons** et l'étendue du territoire couvert.

Les structures de la Maison paysanne ont pris le relais sur la structuration de l'initiative, **s'appuyant sur un réseau de bénévoles mobilisé dans tous les villages pour la distribution.** Le chargé de mission du PAT s'est occupé de recenser et choisir une plateforme de commande et d'y basculer tous les producteurs et acheteurs. Une fois les commandes effectuées par les acheteurs, chaque producteur livrait sa production à un point de massification, puis les denrées étaient réparties en fonction des commandes dans les villages, où des bénévoles s'occupaient de la distribution.

Le chargé de mission du PAT a fait beaucoup de mise en relation et de coordination entre les producteurs, les structures de la Maison paysanne, les consommateurs et les communes. À la sortie du confinement, la totalité des producteurs a souhaité continuer l'aventure et l'épicerie ambulante est toujours active !

<sup>1</sup>Associations pour le développement de l'emploi agricole et rural

<sup>2</sup>Société coopérative d'intérêt collectif